

EXAMEN d'ARBITRE - BILLARD SPECIFIQUE "5 QUILLES "

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES ET COTATIONS

1. EPREUVE "THEORIQUE"

Cette épreuve est un QCM, d'une durée de 45 minutes et noté sur 100 points
Le candidat doit obtenir une note minimum de 60 points à cette épreuve, pour accéder à l'étape suivante : l'épreuve « pratique »

2. EPREUVE "PRATIQUE"

Cette épreuve est jugée sur un enchaînement de coups joués entre deux joueurs au cours d'un match en plusieurs sets.
Elle est notée sur un total de 200 points

3. NOMINATIONS

1^{er} cas : Le candidat a obtenu une note inférieure à 100 points
Il n'est pas retenu et doit repasser l'examen.

2^{ème} cas : Le candidat a obtenu une note comprise entre 100 et 159 points
Il est promu : "ARBITRE de LIGUE".

Suivi, grâce au Passeport de l'Arbitre, pendant une période au minimum de 12 mois et au maximum de 3 années, il pourra après cette période être réévalué par la CAL pour constater ses progrès réalisés en "pratique".
Cette réévaluation se fera annuellement par la CAL.

3^{ème} cas : Le candidat a obtenu une note comprise entre 160 et 200 points
Il est promu : "ARBITRE de LIGUE PROBATOIRE".

Lorsqu'un candidat obtient une note supérieure à 159 points (Fédéral Probatoire 5 Quilles), les CALs font parvenir à la CNJA :

- * L'attestation de formation
- * Le dossier d'examen dûment corrigé et dûment rempli
- Deux photos d'identité récentes

Toujours suivi, grâce au Passeport de l'Arbitre, il obtiendra le grade d' "ARBITRE FEDERAL" à l'issue d' une période minimale d'une année de mise en situation pratique, au cours des compétitions de niveau régional et national.